263, Rue de Paris — Case 421 — 93514 Montreuil cedex



L'écho de la presta !

Seul, on est rien! Ensemble, on peut tout!

DÉCEMBRE 2012 - BULLETIN N° 4

FO SIGNE UN CHEQUE EN BLANC !!

Mais quelle mouche a bien pu piquer FORCE OUVRIERE pour que sa Fédération des Employés et Cadres aille ratifier, à la fin du mois d'octobre dernier, la convention collective nationale du personnel des prestataires de services dans le domaine du secteur tertiaire, rejoignant ainsi la CFTC, la CFE-CGC et l'UNSA.

Cette décision nous laisse perplexe. Même si le vieil adage affirme que « il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis », cette signature ne semble pas découler d'un quelconque moment d'intelligence.

Car depuis 13 ans, cette convention collective est l'une des moins progressives de France, avec un niveau de droits quasi-aligné sur le Code du travail et des salaires durablement ancrés au SMIC.

Avec un patronat qui considère qu'il fait acte de bonté en offrant un emploi à ses salarié-e-s et que ceux-ci lui devraient en être reconnaissants. Un patronat qui s'assoit allègrement sur les partenaires sociaux ; qui pense que le dialogue social doit se borner à porter la bonne parole patronale dans toutes les entreprises et à signer les « fabuleux » accords qu'il propose.

C'est donc à raison que nous pouvons nous étonner de cette signature, d'autant que celle-ci s'est faite en catimini, sans aucun communiqué officiel pour expliquer les raisons d'une telle décision. C'est comme si FO avait honte d'avoir trahi les salarié-e-s de la branche.

Quelles qu'en soient les raisons, cette ratification de la convention collective par **FO** intervient au plus mauvais moment.

De fait, elle apporte une caution à la politique sociale rétrograde menée par le patronat de la branche. Et représente un bel encouragement pour celui-ci à continuer sur cette voie.

Dans ce contexte, nous ne pouvons que nous rappeler la blague de Coluche qui affirmait : « FO = Garder vos forces les ouvriers! »

Pour les entreprises de moins de 10 salarié-e-s, n'oubliez pas de voter pour désigner l'organisation syndicale qui vous représentera au niveau de la branche.

Vous avez jusqu'au 12 décembre pour voter!



Bulletin d'adhésion						
Nom	et prénom :					
						-
Nom entreprise :						
Adresse :						
						_
Code	postal :	Ville	e:			_
Secteur d'activité :						
Catégorie professionnelle (cocher la case correspondante) :						
	Employé		Technicien		Agent de maîtrise	
	Cadre		Ingénieur			
A retourner par courrier à l'adresse située à gauche.						